

Dialogue politique (suite)

Quel rôle pour le ministère de l'Intérieur désormais ?

J. K. M.
Akanda/Gabon

Les membres de la commission "La réforme des institutions et la consolidation de l'État de droit démocratique" n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente sur le rôle qui pourrait être dévolu à ce département ministériel, au terme de leurs travaux.

L'UN des points de désaccord entre les représentants de la majorité et de l'opposition membres de la commission "La réforme des institutions et la consolidation de l'État de droit démocratique" est le rôle qui pourrait être dévolu au ministère de l'Intérieur à l'issue du Dialogue politique. Un département ministériel, le plus souvent, pointé du doigt, à tort ou à raison, lors des différentes élections dans notre pays. De fait, les membres de l'opposition souhaiteraient qu'il se cantonne à ses missions régaliennes d'administration du territoire et



Vue partielle des représentants de la majorité ...



... Et de l'opposition de la commission " La réforme des institutions et la consolidation de l'Etat de droit".

de sécurité intérieure. Ce qui signifierait, à leurs yeux, contrairement à ce qui se fait aujourd'hui, il se verrait déposséder de ses compétences en matière de gestion de la liste électorale, tout en ne disposant plus de la prérogative de rendre publics les résultats d'une quelconque élection après leur centralisation par la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap). Selon eux, cette position aurait, entre autres avan-

tages, celui d'être en phase avec la volonté de la majorité de leurs compatriotes. Entendu que, toujours selon eux, ce département ministériel serait un obstacle majeur à la transparence et à l'alternance dans notre pays. D'autant plus que, à les entendre, en période électorale, les responsables et agents du ministère de l'Intérieur se comporteraient en partisans et non en agents de l'État censés être au dessus de la mêlée.

Des arguments rejetés en bloc par les représentants de la majorité. Selon ces derniers, les résultats d'une élection sont tributaires du choix des électeurs et non d'une prétendue implication partisane d'un département ministériel d'autant que, à chaque niveau du processus électoral, les représentants de la majorité et de l'opposition sont présents. Cela se vérifie aussi bien au moment de la révision des listes électorales, du déroulement des opéra-

tions de votes que de la centralisation des résultats électoraux par les différents démembrements de la Cénap. Autant dire que deux visions de la société gabonaise s'affrontent : l'une, méfiante vis-à-vis des institutions de la République ; l'autre, très attachée au respect des prérogatives des différents ministères et autres institutions constitutionnelles. C'est dire que la recherche du consensus entre ces deux positions n'est pas

aisée. Quoiqu'il en soit, la problématique de la redéfinition du rôle et des missions du ministère de l'Intérieur lors des élections avait été largement abordée par les participants à la phase citoyenne du Dialogue politique. Répartis au sein du panel 2, ils avaient largement plaidé en faveur du retrait de ce département ministériel du processus électoral, en le cantonnant au strict maintien de l'ordre en période électorale.

Coopération Gabon-Rwanda

Emmanuel Issoze Ngondet à Kigali depuis mardi

O. N.
Libreville/Gabon

A la tête d'une importante délégation, le Premier ministre, chef du gouvernement, prend part au sommet "TransformAfrica 2017" sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

LE Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, est à Kigali, capitale du Rwanda, depuis mardi dernier. Il y participe, en lieu et place du président de la République Ali Bongo Ondimba, au sommet "TransformAfrica 2017" organisé à l'initiative du chef de l'Etat rwandais Paul Kagame. Cet événement, débuté hier et qui prendra fin vendredi prochain, est l'occasion pour le locataire du 2-Décembre de confirmer, au nom du numéro un gabonais, l'engagement de notre pays "en faveur d'une démocratisation des technologies de l'information propice au développement de l'entrepreneuriat digital porteur d'emplois". Aussi, Emmanuel Issoze Ngondet exprimera-t-il la vision du chef de l'Etat, lors d'une table-ronde de haut niveau consacrée au thème : "Du local au global : comment libérer le potentiel d'innovation de l'Afrique ?" Le rendez-vous de Kigali, qui a pour mot d'ordre "Se

connecter-innover-transformer", voit aussi la participation du secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications et celle de la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco). Ce mot d'ordre "résume à lui seul les enjeux du présent pour gagner la bataille des services et des contenus". C'est l'occasion d'envisager des services publics urbains digitalisés. Surtout quand on sait qu'en 2030, 50% des Africains seront citadins. Il s'agit aussi, pour les participants, de répondre aux attentes spécifiques des femmes et des jeunes à ces besoins technologiques... La délégation gabonaise comprend, outre le chef du gouvernement, le ministre d'Etat en charge de l'Economie numérique, Alain-Claude Bilie-By-Nze ; ainsi que les maires des communes de Libreville, Akanda, Owendo et Port-Gentil. Ces édiles sont invités dans le cadre d'un forum continental des villes connectées. Il faut rappeler que l'un des produits de "TransformAfrica" est l'alliance "SmartAfrica pour une Afrique connectée", créée à l'initiative des présidents gabonais et rwandais lors du sommet de 2013. Elle regroupe une vingtaine de pays membres. Elle a tenu son dernier conseil d'administration fin janvier 2017

à Addis-Abeba (Ethiopie), en présence du président Ali Bongo Ondimba. Le manifeste "SmartAfrica" porte l'engagement des leaders africains à "accélérer le développement socio-économique durable et à engager l'Afrique sur la voie de l'économie du savoir à travers l'accès abordable aux services à haut-débit".



Une vue de la délégation gabonaise.



TOTAL GABON

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VENDREDI 19 MAI 2017

Les actionnaires de la société Total Gabon sont informés que l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2017 à 10 heures se tiendra à l'Immeuble Total Gabon, sis Boulevard de la République, à Libreville (Gabon) et non à son siège social, sis Boulevard Hourcq, à Port-Gentil (Gabon), comme initialement annoncé.

Le Conseil d'administration.